

SPORE



Information pour le développement agricole des pays ACP

N° 76 AOÛT 1998

Tant qu'il y aura des femmes 1

Dossier :
l'approvisionnement des villes 4

EN BREF 6

BOITE POSTALE 380 10

POINT DE VUE

L'avenir de la phytovirologie
en Afrique 11

ACTUALITES DU CTA 12

LIVRES ET REVUES 14

SOURCES D'INFORMATION

APICA : dix-huit ans de service
tout terrain 16

Le Centre d'information et
d'échanges sur les plantes
de couverture en Afrique (CIEPCA) 16

Site Web : www.cta.nl



Photo A. Miguel © CTA/IL

Tant qu'il y aura des femmes

Selon un proverbe chinois, les femmes supportent la moitié du ciel. Mais restons sur terre : dans les pays ACP, elles soutiennent aussi plus de la moitié des activités agricoles. Nombre d'actions ont été entreprises ces dernières décennies pour les aider dans leur tâche. Cependant, les récents ajustements structurels opérés dans certains pays et une politique agricole visant à favoriser les cultures de rente modifient considérablement le paysage pour les agricultrices dans les pays ACP, au point de menacer les progrès qu'elles ont réalisés. Les retombées de certaines stratégies sont déjà palpables. Le défi majeur que les femmes ont à relever pour maintenir, voire valoriser, leur rôle dans la production agricole implique que leur soient ouverts des domaines souvent réservés aux hommes : le crédit, le droit de propriété à la terre et la technologie.

Le rôle de l'agricultrice dans les pays ACP est de plus en plus évoqué dans la presse. Certaines publications attirent l'attention sur un constat : en milieu rural, les femmes sont les principales actrices de la production économique et interviennent à tous les niveaux de la transformation des produits agricoles¹. Dans certains pays d'Afrique, les deux tiers des travaux agricoles sont assurés par les femmes.

En Afrique comme en Asie, les femmes œuvrent en moyenne chaque semaine 13 heures de plus que les hommes. En Ouganda, elles effectuent 50 heures de travail hebdomadaire, soit presque deux fois plus que les hommes (23 heures). Tandis que ces derniers s'orientent vers les cultures de rente ou louent leurs services, les femmes s'occupent à satisfaire les besoins de la

consommation alimentaire courante locale et familiale. En Afrique subsaharienne, elles produisent et vendent 80 à 90 % des produits alimentaires (45 % dans les Caraïbes). En Afrique tropicale, en Asie et dans le Pacifique, 80 % des poissons et crustacés sont nettoyés, séchés et commercialisés par les femmes et les enfants.

Responsables de l'approvisionnement

Le rôle primordial des femmes dans la production agricole ne semble toutefois pas pris en compte à sa juste mesure dans les politiques nationales et internationales. La FAO consacre moins de 1 % de ses projets aux femmes agricultrices ; les Nations unies moins de 4 %. En revanche, et selon le rap-

port intitulé « Les femmes, support de la sécurité alimentaire », publié par l'Institut international des politiques de recherches alimentaires (IFPRI) siégeant à Washington, « la majorité des services consacrés au développement agricole, aux nouvelles technologies et au crédit bénéficient aux hommes ; les femmes s'occupant quasi exclusivement de l'approvisionnement alimentaire ». Il ajoute toutefois que, si les femmes disposaient des mêmes ressources que les hommes, les pays en voie de développement enregistraient une hausse significative de leur production agricole. Dont acte.

La plupart des investissements en faveur d'une agriculture qu'on pourrait appeler féminine poursuivent deux objectifs : améliorer les revenus et réduire les travaux pénibles. Toute association villageoise, tout

regroupement de femmes ou organisation non gouvernementale (ONG) qui se respec-tent met en œuvre des projets visant à aug-menter la productivité des cultures fami-liales, grâce à des méthodes simples de fertilisation du sol, d'élimination des rava-

LA FERME ET LA FEMME AU RWANDA

Le potentiel de productivité agricole est étroitement lié au problème de la pro-priété foncière (sujet développé dans *Spore* n° 75). Le sujet devient délicat dans les pays qui par suite de conflits internes ou de maladies ont perdu une part importante de leur population mas-culine. Exemple au Rwanda.

Les femmes constituent près des deux tiers de la population adulte au Rwan-da. Un tiers d'entre elles sont veuves. À la suite du génocide, elles ont dû quitter leur terre et ne peuvent plus y revenir, limitées en cela par la législation fon-cière. Quand elles n'ont pas de fils, elles risquent de perdre leur propriété au profit des parents de leur mari défunt. Elles en ont quand même gardé l'usu-fruit, mais elles sont parfois confrontées au manque de main-d'œuvre en saison de récolte. Avant les conflits au Rwan-da, les femmes n'avaient le droit ni de posséder ni d'hériter une terre : elles en avaient seulement la jouissance en tant qu'ayant droit de leur mari. L'accès à la terre des veuves dépendait de la volon-té des fils à protéger leurs droits. Les jeunes veuves étaient souvent chassées des terres par les parents du mari défunt. Beaucoup de mariages n'ont pas été déclarés, ce qui a affaibli en-core les prérogatives des femmes.

Le ministère de la Réhabilitation (tenu par une femme) envisage de subven-tionner des avocats pour défendre les droits fonciers des veuves. Pour que ce plan de réhabilitation agricole réussisse, il faut aborder le problème d'accès des agricultrices à la terre et à d'autres res-sources.

D'après un cas d'étude au Rwanda :
« Discrimination sexuelle, conflits et développement », Rapport BRIDGE 35, IDS, université du Sussex, Brighton, Grande-Bretagne.

geurs et de stockage des produits. Leurs actions, essentiellement locales, ont contri-bué à créer des revenus sûrs aux agricultrices et à améliorer la qualité de l'alimentation.

Par ailleurs, les femmes ont su récem-ment s'approprier les techniques de culture et de traitement post-récolte. De la binette à la sècheuse solaire de fruits, de la décorti-queuse manuelle de noix à la petite unité d'embouteillage, ces techniques sont peu coûteuses et ont pour principale vertu de soulager les exploitantes des travaux pénibles. Financées tantôt par les commu-nautés elles-mêmes, tantôt par des bailleurs de fonds ou de petites ONG, elles ont été développées par des groupements de femmes et diffusées de village en village, de pays en pays, en favorisant l'échange d'ex-périences commerciales, techniques, de ges-tion et de financement

Une autonomie compromise

Certes, ces actions en faveur des femmes ont amélioré leur revenu et leur qualité de vie ainsi que la production agricole. Mais elles n'ont pas abattu une barrière : celle qui sépare les sexes – dans le domaine de l'agri-culture tout au moins. Bien que leurs reven-us soient augmentés et que les travaux pénibles soient progressivement éliminés, les femmes restent cantonnées dans le sec-teur de la subsistance alimentaire. Les pro-jets de développement de micro-entreprises ou de production industrielle restent, quant à eux, du ressort des hommes. Ainsi s'entre-tient l'idée que les activités de production des femmes sont moins importantes que celles des hommes.

Qui dit développement commercial de l'agriculture pense optimisation de la pro-duction et conquête des marchés. Il s'agit en fait de deux thèmes d'information prio-ritaires du CTA. Cette stratégie de dévelop-pement vise à renforcer la sécurité alimen-taire et à pourvoir aux besoins matériels de toute la population, sans discrimination. Or, elle s'accompagne d'initiatives qui, en favorisant les hommes, risquent d'exclure les femmes et de ralentir, voire de stopper, leur longue marche vers l'autonomie.

Traditionnellement, dans la plupart des pays ACP, ce sont les hommes qui ont accès à la terre, aux techniques et au crédit de manière à assurer la production de bétail et de culture de rente. Les stratégies tournées

vers la commercialisation mettent donc les cultures vivrières en danger si elles n'intè-grent pas des actions de protection et d'ap-pui pour promouvoir les droits de la femme en agriculture. Ainsi, Tracy Doig, de l'uni-versité de Witwatersrand en Afrique du Sud, prévoit que les femmes auront à terme à assumer, en plus de leurs tâches agricoles traditionnelles, les charges induites par les activités de leur mari.



Photo B. Locatelli

Le docteur Jessy Kwesiga, du Réseau d'associations nationales pour le développe-ment en Ouganda (DENIVA), insiste pour sa part sur la nécessité de renforcer les droits d'accès à la terre pour les femmes. La loi sur la propriété foncière est impartiale, explique-t-il, et la Constitution ne men-tionne nulle part que les femmes n'auraient pas le droit de posséder une terre ; dans la pratique, pourtant, la majorité des pay-sannes ont simplement la possibilité de

QUAND ELLES SONT CHEF DE FAMILLE...

Les conclusions du FNUAP concernant les ménages dirigés par les femmes sont étonnantes. Elles révèlent qu'en termes d'alimentation ils sont mieux tenus que d'autres. Au Rwanda, ces ménages consomment quotidiennement 377 calories de plus que ceux ayant un homme comme chef de famille. En Gambie, ils dépassent de 322 calories la ration journalière. Au Kenya, les enfants en âge préscolaire vivant dans une famille dirigée par une femme sont moins vulnérables aux diarrhées que les enfants des ménages ayant un homme à leur tête.

cultiver la terre, sans en avoir le contrôle ni un droit de propriété, privilège réservé aux hommes. À moins de changements des droits fonciers, poursuit-il, « nous risquons de mener une politique augmentant délibé-rément le travail des femmes au nom de la croissance agricole ».

L'accès aux connaissances techniques est aussi nécessaire aux femmes que l'accès à la terre. Le faciliter devrait se traduire par des actions de formation et d'information appropriées. Or, « le manque d'investisse-ment dans la formation des femmes entraî-ne de lourdes pertes en production et reve-nus agricoles », rapporte l'IFPRI.

Avec le problème du financement se pose celui du crédit, incontournable lors de l'achat d'une terre et des équipements. Un rapport récent a salué la création, au Ghana, d'un regroupement de femmes constitué dans le but d'acquérir (ou de louer) des équipements nécessaires à la post-récolte et à la production. Tandis que la demande des marchés urbains en aliments transformés est en croissance rapide (cf. p. 4-5), que les besoins locaux ou régionaux en saucés traditionnelles mises en conserve ou en flacon, par exemple, sont en passe d'aboutir à une petite révolution industrielle, les premières coopératives montées par des femmes pour exploiter ces créneaux ont échoué, faute de crédits. La réticence de la plupart des banques à investir dans les entreprises fémi-nines se vérifie sur le terrain : dans certains pays d'Afrique, les productrices reçoivent moins de 10 % du total des crédits alloués aux petits producteurs et seulement 1 % du total des crédits attribués à l'agriculture.

Les alternatives au crédit

Les plans d'épargne constituent aujour-d'hui une réelle alternative au système de crédit dans plusieurs projets de petites entre-prises pour les agricultrices. En épargnant d'avance de petits montants, le bénéficiaire du plan peut emprunter des sommes impor-tantes aux moments cruciaux, en cas de coup dur ou pour réaliser des acquisitions au moment le plus opportun. Le système ouvre d'avantage aux femmes l'accès aux financements que le crédit, puisque leur capacité à dégager une marge pour rem-bourser est remplacée par leur possibilité d'économiser. On constate, par ailleurs, que la solidarité d'un groupe de femmes est plus

VENDRE DES INTRANTS AU DÉTAIL

Dans le projet de développement des femmes en Gambie (WID), le Bureau des intrants agricoles vend en gros des fertilisants, pesticides et semences. Dans le projet précédent de la FAO, presque tous les détaillants étaient des hommes (individus ou groupes de producteurs industriels). Pour sa part, le projet WID a recruté des détaillantes indivi-duelles ou des groupements de femmes. Trois ans plus tard, pratiquement tous les détaillants hommes mais seulement une femme étaient pris en défaut. Beaucoup de détaillantes vendent aux hommes au comptant et concèdent aux femmes un crédit. Cette initiative est donc aussi un moyen de donner aux femmes un accès au crédit. La palette des marchandises est en train de s'élargir pour inclure des petits outillages, des équipe-ments et des pièces de rechange.

Source : Toolkit on Gender and Agriculture, publication de la Banque mondiale rassemblant de nombreux outils d'aide à la décision.

forte lorsqu'elle est fondée sur l'épargne que lorsqu'elle était sur des dettes.

À court terme, mettre plus de terre, de crédits et de moyens techniques à la dispo-sition des femmes, et reconnaître leur rôle dans le développement agricole, consiste à mettre en œuvre une politique déjà exis-tante : il y a d'ores et déjà suffisamment de lignes budgétaires et de fonds de crédit pour permettre des changements importants sinon radicaux dans l'économie rurale et pour promouvoir équitablement les exploi-tations tenues par les femmes. Les politiques de développement agricole intègrent des mesures contre la discrimination sexuelle qui devraient permettre que les femmes en bénéficient. Le message de l'Agenda 21 des Nations unies est, à cet égard, éloquent. Il préconise de « faciliter un meilleur accès à toutes les formes de crédit, particulièrement dans le secteur informel » et de prendre des mesures « pour la sécurisation des droits fonciers ainsi que des réalisations agricoles de la femme ».

À long terme, des changements impor-tants sont à mener en matière d'éducation, de formation et de soutien des femmes. Ils devraient se traduire, en ce qui concerne les micro-projets, par un accès plus facile au crédit et à l'équipement. Ils se font lente-ment à l'échelon supérieur : une plus juste distribution des postes de décision entre les deux sexes devrait conduire plus de femmes aux fonctions de présidente, de chercheur agricole ou de banquier. Après tout, cinq pays africains figurent parmi les tout pre-miers du monde quant au pourcentage de femmes siégeant à leur parlement, devan-çant en ce domaine le Canada et le Royau-me-Uni. Dans onze autres pays du conti-

ment, le score de la Chambre des repré-sentants des États-Unis (qui compte 11,7 % de femmes) est dépassé.

Pour que les paysannes accèdent à la part de pouvoir qui leur revient, les plus grands changements d'attitude devraient peut-être aussi venir de ceux qui soutiennent l'autre moitié du ciel : les hommes.

¹ Voir *Spore* n° 67, page 10, l'article intitulé « Les agricultrices africaines et leur époux ».

Pour en savoir plus :

African Centre for Women, Economic Commission for Africa, PO Box 3001
Addis Abeba - ÉTHIOPIE
Fax : + 251 1 5 1 27 85
E-mail : eca40th@un.org
Site Web : www.un.org/depts/eca/divis/acw

UNIFEM, United Nations Development Fund for Women
304 East
45th Street, 6th floor
New York, NY 10017 - ÉTATS-UNIS
Fax : + 1 212 906 67 05
E-mail : unifem@undp.org
Site Web : www.unifem.undp.org

Women's World Banking
8 West 40th St
New York, NY 10018 - ÉTATS-UNIS
Fax : + 1 212 768 8519
E-mail : www@swwb.org

Voir aussi :

Le Courrier n° 170, juillet-août 1998, page 69 :
« Agricultrice à part entière! »
Publication de la Commission européenne
200, rue de la Loi
1049 Bruxelles - BELGIQUE

Le rôle clé des femmes dans la production agricole ne semble pas être pris en compte à sa juste valeur dans les politiques nationales et internationales.



Photo B. Locatelli



Photo B. Locatelli



Photo A. Rivat



Photo B. Locatelli



Photo B. Locatelli



Photo B. Locatelli



Photo Perisicop



Photo C. Devouard © Criad



Photo J.M. Bombard

L'approvisionnement des villes

L'essor urbain dans les pays ACP impose aux agriculteurs d'acheminer des quantités croissantes de nourriture en direction des capitales et des gros bourgs ruraux. Le défi peut se révéler un puissant stimulant. À condition que la chaîne des opérations entre les récoltes et la consommation (stockage, emballage, transport, distribution) soit performante, en limitant au maximum les pertes de denrées et les coûts. Et que les producteurs sachent s'adapter aux nouvelles demandes des classes moyennes citadines, notamment pour une alimentation plus diversifiée. Il reste enfin à répondre aux attentes des populations urbaines les plus démunies.

A Bangui, la capitale centrafricaine, l'ins-tauration, au début des années 90, de la journée continue (6 h 30 à 13 h 30) pour les fonctionnaires a relancé le rituel de la pause. En fin de matinée, ils se rendent en pèlerinage vers les berges voisines du fleuve Oubangui, où quelques gargotes improvisées – un gril et quelques planches en bois surmontées d'un toit en tôle ondulée – servent de précieux en-cas. Dans les mégapoles, la restauration de trottoir connaît un véritable « boom ». Les habitants des lointaines zones périphériques, tels ceux de Yopougon ou Guediawaye qui gagnent en bus bondés leur lieu de travail au centre-ville d'Abidjan ou de Dakar, restent sur place à la mi-journée. Ils assurent la prospérité des vendeuses ambulantes et des populaires « maquis » (cantines privées).

La cuisine est dans la rue

Le nouveau paysage gastronomique s'est le plus souvent accompagné d'un brassage des mets. Ainsi, dans les cités sahéliennes, les *yao*s (cuisinières) béninoises font un tabac. Elles ont imposé les saveurs nouvelles des spécialités relevées venues de la côte. Le consommateur ne se satisfait plus du plat unique, la boule de *tô* à base de sorgho ou de mil ou la pâte de

manioc (*attiéké, gari*), surnommées le « tout-terrain » ou le « secours » car elles calent les estomacs. À Antananarivo (Madagascar), dans le quartier Mahavoky, les clients défilent dans les baraques alignées le long du canal qui délie-vent soupes et plats de nems. Quelques-uns se présentent avec un bout de pain. La gargotière garnit les morceaux de baguette de crudités et de viande hachée. Le sandwich tiendra lieu de repas.

Ces modestes agapes signalent tout de même un succès. Les villes ne souffrent pas de pénurie. Les agriculteurs réussissent, bon an mal an, à ravitailler les citadins. La mutation est spectaculaire. Dans la seule Afrique subsaharienne, les ruraux formaient les 9/10 de la population au moment des indépendances des années 60. Aujourd'hui, le taux d'urbanisation moyen de ces pays avoisine les 40 %. Et, selon les estimations, il dépassera 55 % en 2025.

Pas de quoi se formaliser, selon les rédacteurs de l'étude sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest¹. L'exode rural, longtemps perçu comme une dérive, recèlerait quelques vertus. La ville, loin d'être un boulet, s'affirme comme un moteur de changement. Les besoins des citadins stimulent les zones rurales les mieux connectées aux marchés, ainsi bien sûr que l'agriculture péri-urbaine (voir encadré).

LES ATOUTS DE L'AGRICULTURE PÉRIURBAINE

Une percée spectaculaire. Au palmarès, les maraichers tiennent, si l'on ose dire, le haut du pavé, s'agissant des cultivateurs sur le sable qui prospèrent sur les plages des environs de Lomé (Togo) ou à l'intérieur même de la ville de Nouakchott (Mauritanie). Au Burkina Faso, les jardins de tomates, pommes de terre, carottes prolifèrent près de Bobo-Dioulasso ou autour de Réo, chef-lieu de la province du Sanguié. La province du Bam, au nord de Ouagadougou, s'enorgueillit de la *success story* du haricot vert. Les planches sont disséminées aux abords des systèmes d'irrigation par pompage mécanique (en amont) ou naturel (en aval). Le Bam assure 50 % de la production nationale (4 650 tonnes en 1997), consommée dans le pays pour moitié. Dans le Niger voisin, on note les performances de la filière oignon. De la production, dans la région de

Galmi/Madaoua, à la vente, la spéculation est contrôlée par les commerçants haoussas. Ils détiennent même 70 % du marché de l'oignon à Abidjan, située à 2 000 kilomètres de la région d'origine.

L'agriculture périurbaine recouvre d'autres activités comme le petit élevage ou la pisciculture. Les étangs essaient au Malawi ou dans la région ivoirienne de Daloa. Le tilapia grillé est au menu de la plupart des « maquis » locaux.

Proche des marchés de consommation et bénéficiant donc de coûts de commercialisation réduits, l'agriculture intra- ou péri-urbaine ne se substitue pas à la production des campagnes. Mais elle joue un rôle complémentaire en diversifiant l'offre agricole. Les bailleurs de fonds ne restent pas insensibles à son émergence. Depuis 1996, PNUD en tête, ils renforcent leurs concours à l'« agriculture urbaine ».

QUAND L'IGNAME ENTRE AU SALON

L'igname peut se cultiver partout, même en pleine ville, sur les toits en dalle, les terrasses, les balcons, et – pourquoi pas ? – au salon. Au Cameroun, par exemple, un sexagénaire a trouvé une méthode de culture originale d'une variété à chair blanche. Son « truc » relève du système D. Mais il a l'avantage d'être peu coûteux, et le mérite d'indiquer un moyen comme un autre de valoriser les petits espaces urbains. Il plante donc ses ignames dans des sacs de récupération en plastique ou dans des caisses en bambou de raphia. Il les remplit de compost mélangé à de la terre et y place le semencé d'igname à environ 10 centimètres de profondeur. Dès que les tiges lèvent, il les tuteurise, les oriente vers la toiture de sa case ou vers les branches d'arbres environnants, et les protège du soleil et de la pluie par un paillage. Quand le tubercule commence à se former, il supprime la tête descendante en prenant soin de ne pas abimer les racines. Cette technique favorise la multiplication du tubercule ainsi coupé en plusieurs autres. À la récolte, la taille des tubercules est à peu près équivalente à celle des sacs ou des caisses (environ un mètre).

Autre évolution de fond, la privatisation de la filière distribution alimentaire. En la matière, les administrations étatiques, en particulier les inefficaces Offices de commercialisation des céréales, sont de plus en plus souvent relayées par des acteurs privés. La famille d'origine libanaise Ezzedine, installée en Côte d'Ivoire dans les années 30, couvre ainsi toute la filière. Elle a créé en 1969, à Gagnoa, la Société commerciale du Centre-Ouest (SOCOCE), avant d'étendre son réseau de distribution de gros à d'autres villes de l'intérieur, puis d'ouvrir plusieurs supermarchés et un hypermarché (l'Espace Latrielle) à Abidjan, en novembre 1996.

Ailleurs, les protagonistes moins bien « intégrés » s'attachent à démontrer leur compétitivité à chaque échelon. En amont, les producteurs sont confrontés à plusieurs problèmes. Un déficit d'information d'abord. Abdoulaye Pape Seck, agro-économiste à l'ISRA (Institut sénégalais de la recherche agricole) déplore ce manque, dans le cas de la péninsule dakaroise : « La méconnaissance des modifications de comportement d'achat des citadins et plus généralement l'absence d'un système d'informations fiables pour tous les produits ne permettent pas aux producteurs d'ajuster leurs stratégies en fonction des réalités du marché. »

Côté stockage villageois, bien des progrès ont été réalisés (greniers à l'abri des rongeurs, espaces ventilés de conservation des légumes...). L'écoulement des produits dépend de la qualité des infrastructures routières. Pas d'obstacle majeur pour l'agriculteur ivoirien plutôt bien loti en dessertes bitumées et pistes rurales entretenues. Situation moins favorable à Madagascar. Président du Cercle des agriculteurs malgaches (CAM), Aubin Bako se consacre à la polyculture (riz surtout, manioc, maïs, taro, bananes et clous

de girofle) sur 7 hectares, à 160 kilomètres au nord du port de Toamasina (ex-Tamatave). « Dans notre zone, les collecteurs liés aux grands commerçants dictent encore leur loi, raconte-t-il. Ils disposent d'embarcations pour pallier l'insuffisance des routes. La seule alternative des paysans qui n'acceptent pas des prix d'achat trop faibles et ne veulent pas voir leurs produits pourrir sur place est de les charrier à dos d'homme ou de mulet sur 15 kilomètres, jusqu'au bourg le plus proche. »

Secteurs modernes et informels

D'une manière générale, le transport vivrier est rarement privilégié en Afrique. Expert en ce domaine, Jérôme Lombard évoque la « forte segmentation du secteur ». Il distingue le marché des produits de rente (le fret « riche »), qui définit des axes privilégiés entre zones de production et unités de transformation ou lieux d'exportation, et le marché des produits vivriers (le fret « pauvre »), où les contraintes sont plus élevées (offre dispersée, pistes défoncées). La profession de transporteur de produits vivriers est souvent assurée par de petits opérateurs disposant d'un faible capital, en général peu spécialisés, la diversification de leurs activités étant une réponse au risque du métier².

En aval, les tâches portent sur la rénovation des marchés de détail (couverture des étals, adduction d'eau, électricité), mais aussi la construction de marchés de gros comme à Bouaké (Côte d'Ivoire). À l'avenir, les autorités centrales et les responsables des nouvelles collectivités locales doivent veiller à ce que les équipements nécessaires soient retenus dans les plans d'urbanisme.

Au total, l'organisation du secteur de la distribution alimentaire permet la coexistence de pôles modernes et informels. Aux premiers, les formules de productions sous contrat (garantie d'achat) qui sécurisent les relations entre opérateurs. Aux seconds, l'imagination et la création d'emplois. Là, les femmes sont en première ligne. Près de cinquante mille d'entre elles sont mobilisées dans la transformation alimentaire artisanale à Dakar. Et environ 2 500 dans la seule filière du maïs à Cotonou (Bénin). Parfois, la cohabitation s'anime. À l'occasion par exemple de la « frénésie cubiste », autrement dit l'engouement pour les bouillons-cubes Maggi, qui détrônent le traditionnel *soumbala*, condiment à base de graines de néré (*Parkia biglobosa*) fermentées³. Les goûts évoluent. Le consommateur urbain plébiscite une nourriture plus variée, que l'on



Les goûts des consommateurs urbains évoluent vers une nourriture plus variée.

puisse manger « sur le pouce » et, qui plus est, bon marché. Cela dit, il reste des adeptes du traditionnel poulet *yassa* (mariné dans du jus de citron), préféré au « poulet télévision », grillé derrière le petit écran des modernes rôtissoires, et des partisans de l'*aloco* (banane plantain frite), malgré la percée des produits panifiés à base de farine de blé.

Les populations urbaines les plus pauvres, qui grossissent les quartiers périphériques, restent à l'écart des débats. Le problème a été soulevé lors de la dernière Journée mondiale de l'alimentation (16 octobre 1997). « Il faut mettre en place des programmes sociaux spécifiques qui permettent un accès plus direct aux aliments », a répondu Jacques Diouf, directeur général de la FAO.

¹ Étude WALTPS (« West africa long term perspective study »), pilotée conjointement par la Banque africaine de développement, le Club du Sahel de l'OCDE et le CILSS basé à Ouagadougou (1994).

² Témoignage livré lors du séminaire « Approvisionnement et distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone » (Dakar, FAO-ISRA, avril 1997, synthèse des communications par Laurence Wilhelm).

³ Cf. « Bouillons-cubes importés contre condiment local » (Grain de sel, n° 8, revue de l'Inter-Réseau développement rural, Paris, décembre 1997) et « Un décorateur-vendeur des graines de néré » (Spore, n° 74, avril 1998).

Le « boom » de la restauration de rue.



La gestion communautaire des forêts



La foresterie communautaire : ce concept issu d'un changement de politique forestière prévoit que la majeure partie des forêts naturelles sera, à terme, la propriété des populations.

Depuis plusieurs années, de nombreux pays d'Afrique se sont orientés vers une gestion décentralisée de leur environnement et singulièrement de leurs ressources forestières. Au Niger, puis au Mali, le changement de politique forestière s'est traduit par un transfert de gestion de

forêts villageoises à des structures locales qui valorisent directement leur production. En 1988, la Gambie a commencé de développer un concept qui diffère des autres. Le concept gambien de Gestion forestière prévoit, en effet, que la majeure partie des forêts naturelles doit être à terme

la propriété définitive (et non le simple usufruit) des populations. Il s'est concrétisé par la mise en place de la Foresterie communautaire, qui se déroule en trois phases. La première est une phase de sensibilisation de la population à la dégradation de l'environnement et aux objectifs de la Foresterie communautaire. Après avoir formé un comité responsable, les communautés élaborent des plans de gestion. Ces plans font l'objet d'un accord préliminaire approuvé par le chef de district et valable pour trois ans. C'est une phase d'essai durant laquelle les communautés gestionnaires bénéficient d'un droit d'usage des forêts. À son terme, une évaluation est menée. Si elle se révèle positive, le ou les villages concernés entrent dans une phase de consolidation de gestion de la forêt communautaire, qui se solde par un accord leur donnant un droit de propriété pour une période indéterminée. Plus de 300 villages gambiens se sont impliqués dans cette démarche

participative. Sa réussite repose – pour l'essentiel – sur un principe d'équité entre les différents acteurs qu'elle implique. Il est garanti par un contrat à long terme et légitimé qui permet à un groupe de s'approprier le produit de sa négociation et de faire cause commune dans la gestion de son patrimoine. Les retombées du système ne sont pas négligeables pour la vie locale. Outre qu'il intègre des composantes de la société longtemps marginalisées lorsqu'il était question de gestion ou d'aménagement des forêts, il est créateur d'emplois et contribue notamment à la sédentarisation des jeunes dans leur village.

Pour en savoir plus :
Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), département Forêts
Via delle Terme di Caracalla,
00100 Rome - ITALIE
Tél. : + 39 06 570 541 76
Site Web :
[www.fao.org/forêts/foresterie communautaire](http://www.fao.org/forêts/foresterie%20communautaire)

I comme igname

L'Afrique totalise 96 % de la production mondiale des ignames alimentaires avec près de 30 millions de tonnes par an. Le solde se partage pour sa plus grande part entre la zone Caraïbe et l'Océanie. Pour 150 millions d'individus, l'igname constitue l'une des principales sources d'alimentation avec le manioc et la pomme de terre. À la surprise générale et alors que de nombreuses contraintes semblaient freiner le développement de sa culture (système traditionnel difficile à modifier, besoin en eau

considérable), l'igname a enregistré en treize ans une augmentation de 17 % de sa production. Que s'est-il passé? L'igname est devenu un aliment urbain, réclamé par les populations citadines. Les agriculteurs des principaux pays producteurs (Côte d'Ivoire, Nigeria, Ghana, Togo, Bénin, Gabon) ont su adapter leurs techniques et orienter leurs choix variétaux pour satisfaire la demande sous une forme nouvelle : la cossette. Il s'agit d'une variété à petits tubercules séchés au soleil. Légères, faciles à transporter, les cossettes sont vendues à un prix inférieur à celui du tubercule frais. Il suffit de les

concasser pour obtenir de la farine, concocter un couscous et des biscuits, ou, mieux, préparer l'amala. Ce plat, fort différent du traditionnel *foutou* domestique, favorise au Togo, au Nigeria et au Bénin l'émergence d'une restauration de rue appréciée.

En dépit de ses qualités alimentaires et de ses propriétés pharmaceutiques, il n'existe pas aujourd'hui d'industries agro-alimentaires ou agro-pharmaceutiques en rapport avec l'importance culturelle de l'igname. Depuis une quinzaine d'années, des développements industriels ont ouvert une voie vers la conserve et, plus fréquemment,

des transformations courantes (chips, farine, flocons). Beaucoup se sont heurtés aux problèmes classiques d'acheminement et de conservation des tubercules frais et n'ont guère dépassé le stade expérimental ou l'usine pilote : la part d'exportation de l'igname est réduite à 0,2 % de sa production.

L'igname est toutefois une culture d'avenir. Sauvage, ses propriétés pharmaceutiques, à partir de la diosgénine qu'elle produit, retiennent l'attention depuis longtemps. Cultivée, sa richesse en amidon, sels minéraux, protéines et vitamines en fait un aliment de qualité comparable aux céréales. Restent beaucoup de freins techniques à lever pour que soient exploitées à leur juste valeur toutes les potentialités de ce tubercule.

Pour en savoir plus :
L'igname
Coédition CTA, ACCT,
Maisonneuve et Larose, collection
« Le technicien de l'agriculture »
CTA n° 644, 10 unités de crédit

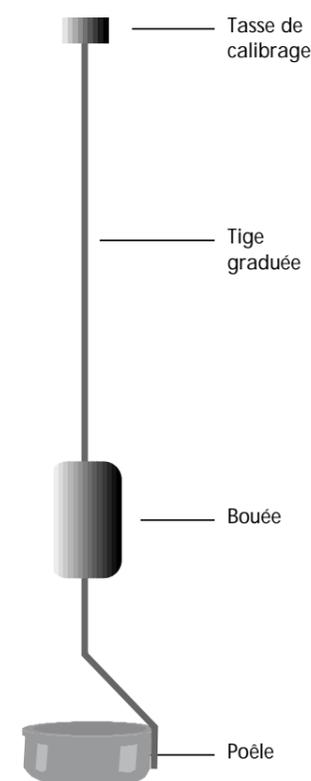
L'igname, plante séculaire et culture d'avenir
Actes du séminaire international,
3-6 juin 1997 (CIRAD, INRA,
Orstom et CORAF)
Disponible à la librairie du CIRAD
Avenue d'Agropolis
BP 5036, 34032 Montpellier
cedex 1 - FRANCE



Les agriculteurs ont adopté de nouvelles techniques de culture pour satisfaire la demande croissante des consommateurs urbains.



L'arachilipomètre, un nouvel instrument de mesure



En nombre de tonnes métriques produites, l'huile d'arachide occupe le 6^e rang mondial parmi les huiles végétales. En 1997, l'Afrique à elle seule en a produit 1 117 758 tonnes, ce qui représente environ le quart de la production mondiale. La graine d'arachide contient 40 à 55 % d'huile ; un pourcentage qui varie en fonction de la variété et des conditions de culture de la plante. Les petits producteurs, les propriétaires de moulin à huile, les vulgarisateurs et tous ceux qui veulent connaître la teneur en huile de la plante (et donc sa valeur marchande) peuvent désormais le faire facilement et avec une grande précision. Des chercheurs indiens ont, en effet, mis au point un petit engin qui le leur permet. Baptisé « arachilipomètre », le dispositif est constitué de quatre pièces maîtresses : un capuchon de bouteille renversé (la tasse de calibrage) fixé en haut d'une « tige » (un petit tuyau gradué en cuivre), elle-même reliée à une « bouée ». Sous cette bouée (un

réceptif en inox muni d'un couvercle) est suspendu un crochet de fil de fer galvanisé qui porte une tasse perforée en inox également, appelée la « poêle ». Au total, l'arachilipomètre ne dépasse pas 40 centimètres de hauteur. Facile à transporter, simple d'utilisation, ce nouvel instrument de mesure s'adapte parfaitement aux besoins

des communautés rurales et des centres de recherche locaux.

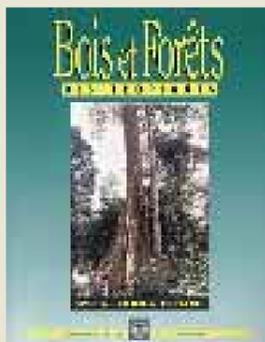
J. B. Misra et S. K. Yadav
National Research Centre
for Groundnut
(Centre national de recherche
sur l'arachide)
BP 5, Junagadh
362 001 Gujarat
INDE

DU CÔTÉ DES REVUES

BOIS ET FORÊTS DES TROPIQUES : UN NUMÉRO TRÈS SPÉCIAL

La revue publiée par le CIRAD-Forêt fête son demi-siècle avec un numéro rétrospectif « spécial cinquante ans ». À son sommaire, sept articles retracent cinquante ans de recherches et de politiques forestières tropicales. Leur traduction en anglais paraîtra d'ici à la fin de l'année.

CIRAD-Forêt
Service publications
Campus international de Baillargues
BP 5035
34032 Montpellier cedex 1
FRANCE



Les écoles familiales agricoles

Les paysans du monde entier le savent, quand leurs fils ou leurs filles partent à la ville chercher un emploi, trois menaces se profilent : la fin de l'exploitation familiale, la désertification du village, et – souvent – le retour sans bagage (ni scolaire, ni professionnel) des enfants prodiges. Les écoles familiales agricoles (EFA) sont donc nées du souci, partagé par de nombreux agriculteurs de condition modeste, de doter leurs enfants d'un métier et d'un enseignement qui leur permettent de vivre correctement de l'agriculture et de se faire une place dans le monde moderne. La première école de ce type a vu le jour en 1937 dans un petit village français. Créée à l'initiative d'un groupe d'agriculteurs, du curé de la paroisse et d'un technicien agricole local, elle reposait sur un système de formation en alternance, combinant étroitement

enseignement théorique et stages pratiques aux champs. Aujourd'hui, 800 EFA existent dans le monde dont une centaine en Afrique.

À plus d'un titre, il ne s'agit pas d'une école comme les autres. Les parents y jouent un rôle fondamental. Regroupés en association, ce sont eux qui gèrent l'établissement et veillent à son bon fonctionnement. Ce sont eux encore qui définissent les axes de la formation et qui choisissent – quand ils ne le sont pas eux-mêmes – les formateurs parmi les ingénieurs agronomes, techniciens d'agriculture, professeurs d'enseignement général que les gouvernements mettent à disposition de l'école, et parfois aussi des jeunes titulaires d'un bac agricole.

Étalé sur trois ans, l'enseignement n'est pas sanctionné par un diplôme. Il est avant tout pratique

et s'inscrit dans une logique d'efficacité. Il s'agit de former des entrepreneurs ruraux qui auront assimilé les bases de l'agriculture et les mécanismes économiques régissant les marchés agricoles ; l'objectif est clair : fixer les jeunes sur leur terroir pour qu'ils y valorisent leurs acquis.

Au programme, donc, des cours théoriques d'enseignement général, de géographie, de comptabilité, d'économie, d'agriculture, et surtout des stages pratiques effectués aux champs. Ces stages accomplis en alternance deux semaines sur trois permettent aux jeunes de participer aux travaux agricoles, d'étudier le milieu et les multiples aspects techniques, économiques et sociaux de l'activité agricole.

Deux écoles de ce type existent au Cameroun. Pour s'y inscrire, une seule condition est exigée :

posséder une terre. Les premières promotions d'élèves ayant suivi leur enseignement prouvent son opérationnalité. Beaucoup parmi ces jeunes se sont lancés dans le maraîchage et en vivent décemment.

Ces écoles pas comme les autres ont, entre autres mérites, celui d'aborder modestement mais fermement un des aspects qui conditionnent le développement de l'agriculture en Afrique : l'éducation. En dépit des difficultés liées essentiellement au financement des équipements et à la rémunération des formateurs, elles montrent la voie à suivre. Ainsi, dans leur sillage, des collèges agricoles de plus en plus nombreux poursuivent la même logique.

Pour en savoir plus :
Jean-Paul Onomo-Métala
Monalélé - CAMEROUN
Tél. : + 237 37 04 05

Une invasion durable de criquets à Madagascar

Quand Madagascar lance son appel au secours international en juillet 1997, les criquets qui l'ont envahie ont déjà dépassé ses forces. Dans la moitié sud du pays, dans les hautes terres méridionales, dans une partie de la région orientale et occidentale, des cultures entières sont détruites.

La catastrophe était pourtant prévisible. Le rapport de la mission d'évaluation acridienne et antiacridienne financée par l'USAID¹, en 1993, ne permettait aucun doute quant à l'urgence de la situation et aux faiblesses du dispositif antiacridien national. Mais les gouvernements qui se sont succédés avaient d'autres préoccupations.

Faute d'interventions significatives en temps utile, et malgré un crédit d'urgence acquis en septembre 1997 auprès de la Banque mondiale, de la FAO et de l'Union européenne, notamment, le fléau n'est pas maîtrisé.

Le flou institutionnel lié à la mise en place du Comité national de lutte acridienne, dirigé par l'Armée, une gestion non décentralisée, les politiques d'action divergentes des bailleurs de fonds, les fréquentes ruptures de pesticides, les pannes d'aéronefs font des lendemains qui chantent pour les criquets et les sauterelles.

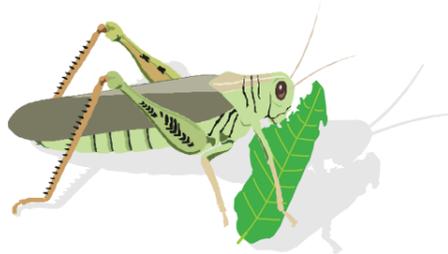
Les leçons du passé sont dans les oubliettes. Qu'on se souvienne pourtant qu'en 1958 la lutte anti-

acridienne avait mobilisé plus de 10 ingénieurs et 1 000 agents. Aujourd'hui, un seul ingénieur acridologue et un personnel vieillissant, ballottés dans la pluralité des donneurs d'ordres et des consultants, luttent vaillamment contre les criquets, qui ont approché l'aéroport international d'Ivato. À croire que le bruit des avions ne perturbe plus leurs antennes!

Les prix sont montés; le marché noir s'est installé avec les pénuries. Les besoins en financement évoluent au même rythme que le phénomène: ils s'élèvent à 20 millions de dollars par an contre 12 millions dans l'estimation initiale de décembre 1997. L'Union européenne a déjà accordé 5 millions d'euros imputés au budget communautaire « aide et sécurité alimentaire ». Le pronostic du SAP (Système d'alerte précoce du risque alimentaire), effectué au mois d'avril, classait déjà onze communes (105 234 habitants) en difficulté alimentaire.

Les informations émanant des régions nouvellement infestées du Sud-Est ne sont guère rassurantes. Si des récoltes effectuées précocement ont pu être sauvées, d'autres ont été ravagées: les cultures de canne à sucre ont été détruites à 100%; le maïs à 35% et le riz à 75% (production estimée à 39 000 tonnes pour 1998). Les cri-

quets qui se sont abattus sur les graminées des pâturages lorgnent aussi du côté du café. Avec pour seules armes le tapage et les feux de brousse, le Sud-Est a mené deux semaines de lutte acharnée pour les éloigner. Sauvée exceptionnellement du cyclone par El Niño, la région est sinistrée, cette fois, par la voracité des insectes. Si les uns prônent leur éradication rapide et totale, d'autres en appellent au respect de l'environnement, et tous tergiversent sur la bonne solution. On aimerait qu'elle s'inspire de la fable et qu'une fourmi providen-



tielle chasse ces bestioles en disant: « Eh bien, dansez, maintenant! »

Pour l'heure, c'est la prévention de la crise alimentaire qui préoccupe à Madagascar. Souhaitons qu'elle soit mieux gérée que la prévention antiacridienne.

¹ Agence des États-Unis pour le développement international.

Les tilapias aiment le chocolat

Sous les tropiques, le tilapia est une des espèces de poissons les plus prometteuses en pisciculture villageoise. Mais nourrir l'*Oreochromis niloticus* coûte cher aux éleveurs qui voudraient pourtant développer cette activité pour arrondir leurs revenus. Une solution semble avoir été trouvée par l'unité de recherche piscicole (IRAD) basée au Cameroun. Ses chercheurs ont expérimenté en milieu paysan une nourriture obtenue à partir d'enveloppes de cabosses de cacao réduites en poudre. Les « petits » tilapias nourris pendant treize semaines avec des mélanges plus ou moins riches en cacao ont grossi normalement. Le porte-monnaie du producteur, quant à lui, supporte-

rait bien ce régime... amincissant. Il faut savoir, en effet, qu'un kilo d'aliment « classique » (farine de maïs, de son de blé et de riz) revient à près de 190 FCFA, et que son prix baisse de 13 FCFA si l'on incorpore 200 g de poudre de cabosses en remplacement de la farine et du son de céréales.

Les enveloppes de cabosse de cacao sont le plus souvent abandonnées sur le sol des plantations après la récolte. Il suffit de se baisser, puis de la réduire en poudre dans un broyeur après séchage au soleil pour obtenir une nourriture riche en protéine et peu coûteuse.

✉ Pour en savoir plus :
IRAD
BP 2123
Yaoundé - CAMEROUN

Protection naturelle des cultures : la mise à jour

Déjà très utilisé, l'ouvrage *Protection naturelle des cultures* fait actuellement l'objet d'une mise à jour. La nouvelle édition, dont la version française sera réalisée avec le concours du CTA, incorpore des études de cas sur divers modes de recherche participative concernant la protection naturelle des cultures; elle vise en outre à promouvoir une recherche de type adaptatif, axée sur l'exploitant. Le chapitre sur les pratiques phytosanitaires rationnelles est augmenté, exploitant les informations proposées par les lecteurs sur les moyens

de lutte qui tirent profit des ressources locales (plantes, animaux, minéraux) et sur les techniques locales de gestion des ennemis naturels des cultures, dont les cultures mixtes.

Les personnes possédant une expérience et des informations sur ces pratiques naturelles sont invitées à envoyer dès maintenant leur contribution à l'auteur.

✉ Contact : Dr Gaby Stoll
Maria-Theresia Allee 265
52074 Aachen - ALLEMAGNE
Fax : + 49 241 707841
E-mail : ruraldev@misereor.de

Des réservoirs à eau dans la maison

La saison des pluies offre une excellente occasion de se constituer des réserves en eau. Il suffit de recueillir celle qui tombe du ciel dans des fûts placés sous le toit des maisons. Mais comment s'y prendre? La recette est simple et ne réclame pas un gros investissement.

• Ce qu'il vous faut :

- 1 gros bambou ou une tôle de la longueur du toit pour constituer une gouttière;
- des lianes ou du fil de fer pour arrimer la gouttière au toit;
- 3 fûts de 200 litres en tôle;
- 2 tuyaux de trop-plein en un matériau qui ne rouille pas (bambou ou plastique);
- 3 supports solides, en bois, en terre séchée ou en ciment (capables de supporter un gros poids).

• La réalisation :

- coupez le bambou en deux dans le sens de la longueur (ou pliez la tôle) et arrimez la gouttière ainsi obtenue au toit à l'aide des lianes ou du fil de fer;
- inclinez-la légèrement pour faciliter l'écoulement des eaux du toit;
- prenez deux fûts; à environ 5 centimètres de leur bord supérieur, faites un trou de diamètre à peine plus grand que les tuyaux de trop-plein; glissez ces derniers dans les trous;
- placez vos trois fûts sur les socles solidement fixés et étagés (voir schéma); le premier étant positionné exactement sous la gouttière; le deuxième fût se trouvera moins haut que le premier, de telle sorte que son

bord supérieur soit au-dessous du premier tuyau de trop-plein. Ainsi, lorsque le premier récipient sera plein, la quantité d'eau en trop se déversera dans le deuxième fût puis dans le troisième;

- couvrez les fûts pour préserver la propreté de l'eau. Il est possible de fixer des robinets à chaque fût afin de prendre l'eau de réserve sans la salir. Mais, en attendant que les bricoleurs de génie perfectionnent l'installation, cet équipement maison présente d'ores et déjà un double avantage: il évite aux femmes et



Fûts placés sur des supports Gouttière

aux enfants la corvée de puisage, et permet de tirer parti - gratuitement - des largesses du ciel. Certains habitants de Sangmélima (au sud du Cameroun) l'ont bien compris.

✉ Communautés africaines, n° 20,
avril-juin 1997
BP 5946
Douala-Akwa - CAMEROUN
Tél. : + 237 42 12 28

COURS ET CONFÉRENCES

■ ORGANISATION DU TRAVAIL

25-29 janvier 1999, Bagbé - TOGO

Date limite d'inscription : 4 janvier 1999.

Publics : responsables, chefs de personnel et agents de terrain des organisations de développement.

Objectifs : identifier et définir quelques concepts d'une organisation du travail, en maîtriser les mécanismes, en élaborer le programme annuel.

Responsable : Jeanne Douli

■ VIABILITÉ DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

22-26 février 1999, Akassato - BÉNIN

Date limite d'inscription : 1^{er} février 1999.

Publics : directeurs des organisations de développement et responsables de projets. Cadres de terrain des organisations de développement.

Objectifs : identifier les mécanismes de gestion d'un projet et l'importance du suivi et de l'évaluation, s'exercer à la réalisation de l'auto-évaluation.

Thèmes abordés : les principes de viabilité d'un projet et les méthodes de planification et de gestion.

Responsable : Alexandre Ahocou

■ FORMATION DES MODÉRATEURS

15-19 mars 1999, Bohicon - BÉNIN

Date limite d'inscription : 22 février 1999.

Publics : responsables des organisations de développement et animateurs et agents de terrain des organisations d'appui.

Objectifs : perfectionner les modérateurs au métier de formateur en leur faisant acquérir quelques méthodes didactiques et techniques d'animation.

Responsable : Jeanne Douli

Ces modules de formation font partie du programme pédagogique 1998-1999 élaboré par l'ONG pour la coopération et le développement « Le Pont »

Pour tout renseignement contacter :

Le Pont

78, route de Kpalimé Casablanca

BP 2273, Lomé - TOGO

Tél. : + 228 22 30 91 ; Fax : + 228 21 19 60

■ DESS « GESTION DES SYSTÈMES AGROSILVOPASTORAUX EN ZONES TROPICALES »

Université de Paris XII-Val-de-Marne - FRANCE

La neuvième promotion de ce DESS débutera en octobre 1998.

Public : étudiants en formation initiale et en formation continue. Le cursus comprend un enseignement théorique de 400 heures, d'octobre à janvier, et un stage pratique de terrain en zones tropicales, de mars à août.

Directeur du DESS : Professeur E. Garnier-Zarli

Université Paris XII-Val-de-Marne

Faculté des Sciences et Technologie

61, avenue du Général-De-Gaulle, 90010 Créteil cedex - FRANCE

Tél. : + 33 1 45 17 16 58 ; Fax : + 33 1 45 17 19 99

E-mail : garnier@univ-paris6.fr

■ L'AVENIR INCERTAIN DES INSTITUTIONS D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

7 octobre 1998, Lomé - TOGO

Cette conférence s'intègre dans un cycle de trois réunions intitulé « Partages de visions sur le développement ». Ouverte à tout public et d'accès gratuit, elle offre aux acteurs du développement l'occasion de réfléchir ensemble sur la viabilité des institutions d'épargne et de crédit.

Pour tout renseignement contacter :

Le Pont

78, route de Kpalimé Casablanca

BP 2273, Lomé - TOGO

Tél. : + 228 22 30 91

Fax : + 228 21 19 60

Si vous souhaitez participer à ces formations, veuillez écrire aux adresses indiquées ci-dessus et non au CTA

Chuff cutter, le hache-paille qui facilite le travail

Depuis quelques années, un hache-paille de faible coût, fabriqué en Tanzanie, rencontre un franc succès auprès des paysans ougandais, et plus particulièrement des paysannes. Le *chuff cutter* est un outil simple pour hacher le fourrage et la paille nécessaires à l'alimentation du bétail exclusivement nourri à l'étable. Il est d'utilisation rapide et peu exigeant en énergie. Les avantages particuliers du nouveau hache-paille sont les suivants : l'herbe est coupée de manière uniforme, évitant ainsi les pertes; il n'y a aucun risque de se couper les doigts; et il est transportable et peut être utilisé pour hacher l'herbe directement dans l'auge. Le hache-paille est disponible dans divers points de vente en Ouganda.

✉ Contact : Chuff Cutter Programme,
Environmental Alert
BP 11259, Kampala - OUGANDA

Nous publions dans la rubrique « Boîte Postale 380 » des extraits de lettres adressées à la rédaction, sélectionnés en fonction de leur intérêt potentiel pour les autres lecteurs de *Spore*.

Vous pouvez aussi soumettre à la rédaction de courts articles concernant l'agriculture et le développement rural dans les pays ACP. Les articles sélectionnés seront publiés dans la rubrique « En Bref ». Adressez informations et manuscrits au CTA, Comité « Spore » (adresse au dos du bulletin). Attention : les manuscrits ne seront pas retournés.

Enfin, pour la rubrique « Point de Vue », la rédaction sélectionne, parmi les propositions, des articles traitant de questions générales sur le développement agricole.



Photo G. Tribull-Cirad

LE VRAI PROBLÈME DE LA VULGARISATION, C'EST LE MESSAGE

René Rabezandrina, du département Agriculture à l'université d'Antananarivo, Madagascar, commente le « Point de vue » sur la vulgarisation paru dans *Spore* 72, p. 11. « De nombreuses méthodes participatives, telles que vulgarisation diffuse ou de masse, vulgarisation par paysan pilote ou par groupes de contact (formation et visites), etc., ont été conçues par des responsables très compétents, des experts de grandes institutions internationales, pour être transmises au personnel de vulgarisation qui les a ensuite appliquées dans son travail. On n'a jamais pu dire que les paysans africains sont moins éveillés que d'autres paysans [...] et sont incapables de voir où se trouve leur intérêt. Si l'on considère que les vulgarisateurs "émetteurs" sont des personnes intelligentes, que les méthodes adoptées et cautionnées par des spécialistes ne doivent pas toutes être mauvaises et que les paysans "récepteurs" ne sont pas particulièrement obtus, il est permis de se demander ce qui ne va pas. Depuis trente ans, nous continuons à chercher la méthode pour faire passer le message, alors que le vrai problème vient de ce message : il n'est pas suffisamment intéressant pour que le paysan l'adopte de façon définitive. L'effort n'est plus à faire dans la recherche d'un nouveau programme de formation du personnel de vulgarisation, programme dont la réussite est loin d'être garantie, mais [consiste] à trouver des messages qui permettent de satisfaire le désir profond du paysan : travailler physiquement moins, tout en gagnant davantage. Des thèmes tels que l'agroforesterie utilisant des arbres fruitiers rentables ou la plantation de canne à sucre qui est une spéculation à très haute valeur ajoutée n'ont jamais bénéficié de l'appui des vulgarisateurs officiels, mais ont été adoptés spontanément par les paysans malgaches, contrairement à

des techniques de repiquage en ligne du riz ou de sarclage manuel à la houe – sarclage qui obligerait le riziculteur à faire faire à cette houe des centaines de kilomètres dans la boue pour sarcler un hectare, s'il suivait les instructions du vulgarisateur. »

VOUS AVEZ DIT « RÉVOLUTION VERTE » ?

Le Dr H. Breman, directeur du Centre international pour la gestion de la fertilité des sols (IFDC-Afrique), au Togo, réagit à l'article qui ouvrait *Spore* 73, à propos de la révolution verte. « Le cœur de ma critique concerne le fait que vous identifiez la pauvreté des ressources naturelles de l'Afrique comme une contrainte, mais que vous ne réalisez pas la gravité du problème. L'analyse du succès de la révolution verte est simplifiée (comme vous l'indiquez vous-même) : vous vous limitez au climat, à la disponibilité et à la gestion de l'eau en ce qui concerne l'agro-écologie. Une différence plus importante est la qualité des sols ! La particularité de l'Afrique est que les ressources naturelles (combinaisons sol-climat) sont si pauvres que la surexploitation des terres est atteinte à une densité démographique absolue beaucoup plus basse qu'ailleurs. C'est ainsi que le besoin d'intrants externes se fait sentir à un moment où l'état de l'infrastructure ne permet pas encore un développement efficace des marchés d'intrants et d'extrants, où la création d'emplois en dehors de l'agriculture est difficile et où le marché domestique est peu développé. De plus, la qualité des ressources naturelles est si faible que l'efficacité d'intrants comme les engrais est bien plus basse qu'ailleurs. [...] C'est l'amélioration des sols, grâce à l'utilisation des amendements et des engrais inorganiques, qui forme une alternative comparative pour les petits paysans et les zones marginales. C'est la combinaison des éléments de l'agriculture écologique et des engrais inorganiques qui mène à une utilisation efficace et rentable de ces engrais. C'est l'efficacité des intrants externes qu'il faut améliorer grâce aux éléments de l'agriculture écologique, au lieu de limiter leur usage autant que possible. Et je suis bien d'accord avec vous, ce n'est pas simplement la transformation de l'environnement naturel qui suffit, il faut transformer également les conditions socio-économiques pour que la révolution verte devienne une réalité en Afrique. » Le Dr Breman mentionne qu'une approche possible est décrite dans le « Cadre stratégique des plans d'action nationaux pour l'amélioration de la fertilité des sols », qui spécifie le rôle de tous les acteurs, du paysan aux décideurs nationaux (*in* : Comptes rendus de l'Atelier international sur l'élaboration de stratégies nationales pour la recapitalisation de la fertilité des sols en Afrique subsaharienne, Lomé, 22-25 avril 1997. World Bank, Washington, IFDC, Mussel Shoals).

MIEUX TRAITER LES ANIMAUX

Chabi-Gani Sare, de Parakou au Bénin, s'indigne des mauvais traitements infligés aux animaux d'élevage et des pertes qu'ils entraînent : « Dans la plupart des pays africains, les animaux d'élevage, y compris les poulets et les pintades, sont souvent mal traités au cours du transport. Sur de longues distances, la volaille est attachée par les pattes, tête renversée, et transportée sur des engins à deux roues ou autres véhicules qui roulent à grande vitesse. Il en est de même des chèvres et des moutons. Les bovins parcourent parfois 20 kilomètres la veille de l'abattage et restent affamés et assoiffés. Cette façon de transporter les animaux provoque un stress, des blessures, des pertes de poids et jusqu'à 10 % de mortalité, et finalement une dépréciation de la qualité de la viande. Il est nécessaire de prendre des mesures visant à réduire les pertes dans un élevage "qui se cherche". C'est pourquoi je souhaiterais échanger avec toute personne ou institution ayant une expérience dans le domaine de la protection, de la défense et du respect des animaux domestiques. »

Contact : BP 919, Parakou - BÉNIN

L'avenir de la phytovirologie en Afrique

Les cultures africaines sont affectées par de nombreuses viroses, dont certaines causent de lourdes pertes et menacent la sécurité alimentaire. Compte tenu de cette situation, on peut se demander à juste titre s'il y a suffisamment de virologues en Afrique, si les équipements et les ressources disponibles sont adéquats et si la phytovirologie africaine reçoit un soutien suffisant de la communauté scientifique. La réponse à ces questions est un non retentissant. Que peut-on donc faire pour améliorer la situation ?

Le nombre de phytovirologues en Afrique est faible par rapport à la large gamme des cultures, aux immenses surfaces cultivées et à l'importance des problèmes rencontrés. La phytovirologie en Afrique n'a pas toujours été dans un état aussi alarmant. Pendant les premières décennies de notre siècle, alors que cette discipline était à un stade précoce de son développement, la virologie, dans différentes régions d'Afrique, était comparable à celle existante en Europe et en Amérique du Nord. La striure du maïs, la rosette de l'arachide, l'enroulure des feuilles du tabac et du coton et plusieurs autres viroses importantes ont été décrites pendant cette période, et un progrès considérable a été accompli dans l'étude de la transmission des maladies et dans le développement de variétés résistantes.

L'écart s'est creusé après la Seconde Guerre mondiale, lorsque le microscope électronique, l'ultracentrifugation et la sérologie devinrent d'accès courant dans les pays développés. Parallèlement, la recherche agricole se développait de manière importante. Le tout a abouti à des progrès rapides dans la purification, la caractérisation, l'identification des virus, et a facilité la mise au point de mesures de contrôle. Depuis, le progrès s'est maintenu, tandis qu'une approche plus fondamentale se manifestait. On a assisté ainsi à des développements spectaculaires dans les domaines de la chimie des acides nucléiques et de la biologie moléculaire.

Pendant ces dix dernières années, des progrès ont également été réalisés en Afrique, mais l'effort global est resté limité par manque de ressources et de continuité. Une collaboration liant des laboratoires africains et certains instituts basés en Europe ou en Amérique du Nord a permis de trouver des solutions pour surmonter ces problèmes. Elle a fortement contribué à l'étude des propriétés des virus africains, à la formation, et à la mise à disposition de consultants.

Le Dr Michael Thresh est professeur honoraire en Ecologie des virus des plantes à l'Institut pour les ressources naturelles (Natural Resources Institute) de l'université de Greenwich, au Royaume-Uni. Sa première affectation le conduisit au Ghana de 1953 à 1960. Il rentre ensuite au Royaume-Uni, mais il mène dès 1970 de nombreuses missions en Afrique et dans d'autres régions de zone tropicale pour le compte de l'Administration anglaise pour le développement de l'outre-mer (ODA), maintenant appelée Département pour le développement international (DFID).



Le projet de virologie au Kenya, financé par le Royaume-Uni, et le projet français de l'Orstom en Côte d'Ivoire ont eu une influence et un succès particuliers en tirant parti de telles relations. Tous deux ont débuté dans les années 70 par l'identification des principaux virus présents dans les deux pays et se sont poursuivis par une étude approfondie de la mosaïque du manioc. Un important travail a également été réalisé à l'unité de virologie de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) à Ibadan.

Le progrès peut continuer grâce, par exemple, à une intensification des relations avec l'Afrique du Sud, où la recherche en virologie est de longue date et où se sont implantés des laboratoires bien équipés. L'utilisation de méthodes modernes de détection des virus qui peuvent être appliquées à des extraits ou à des échantillons secs, ne présentant aucun risque de quarantaine, offre de grandes perspectives. Cependant, les problèmes ne se limitent pas à la détection et à l'identification. Il est essentiel d'utiliser les résultats obtenus en épidémiologie et de développer des variétés résistantes ou d'autres mesures de contrôle. De telles études se heurtent à quelques obstacles en raison des variations saisonnières et des caprices de l'expérimentation de terrain. De plus, il est indispensable de disposer de la compétence de spécialistes et du soutien des sélectionneurs et des personnes travaillant sur les vecteurs. D'où le bien-fondé d'une approche multidisciplinaire, comme dans le cas du projet financé par le Royaume-Uni dans les années 70 au Ghana, portant sur la sélection d'un cacaoyer résistant à la maladie du *swollen shoot*. Plus récemment, des études épidémiologiques ont été menées sur la mosaïque du manioc, la striure du maïs et d'autres maladies, organisées par le personnel de l'Institut pour les ressources naturelles du Royaume-Uni.

Différentes approches ont été adoptées par les bailleurs de fonds et les agences interna-

tionales pour le soutien de la phytovirologie en Afrique, et il existe des bases solides sur lesquelles s'appuyer. Cependant, les décideurs, les administrateurs et les bailleurs de fonds doivent être conscients des besoins spécifiques de la phytovirologie. Ils sont plus importants que dans d'autres disciplines intéressantes les plantes cultivées, en raison du nombre relativement faible de personnel compétent et disponible. Il faut que soient reconnus les besoins en équipements et en formation en Afrique, plutôt que de maintenir sa lourde dépendance vis-à-vis des ressources des pays développés. En effet, il devient de plus en plus difficile de dispenser des cours de formation adaptés à l'étranger, car les priorités en recherche des pays développés diffèrent beaucoup de celles des pays africains, où il existe encore un réel besoin en études « biologiques », avec des programmes du type de ceux élaborés dans d'autres régions dans les années 50 et 60.

Il est essentiel de multiplier les échanges de connaissances. Par exemple, une conférence faisant suite au séminaire du CTA tenu sur la mosaïque du manioc en Côte d'Ivoire en 1987 serait nécessaire. Il est surtout important de réunir des phytovirologues des pays développés et en voie de développement, des bailleurs de fonds et des représentants d'organismes de financement, afin de mettre au point des plans d'action assurant l'efficacité et l'avenir de la phytovirologie en Afrique. ●

Dr Michael Thresh, Natural Resources Institute, University of Greenwich Central Avenue, Chatham Maritime Kent ME4 4TB - ROYAUME-UNI
Fax : + 44 1634 883379
E-mail : c/o B.Waite@greenwich.ac.uk

Les opinions exprimées dans ce Point de vue sont celles de l'auteur, et ne reflètent pas nécessairement les idées du CTA.

L'Entreprise africaine et l'exportation

Guide pratique à l'usage des organisations économiques de producteurs (OEP), *L'Entreprise africaine et l'exportation* est également utile aux petites et moyennes entreprises exportant ou voulant se lancer dans l'exportation. Il intéresse enfin les structures fournissant des services ou des appuis à ces entreprises : fédérations, chambres de commerce ou d'agriculture, centres de gestion, organisations non gouvernementales (ONG). L'ou-

vrage a pour objectif d'aider tous ces responsables à aborder les contraintes et à surmonter les difficultés liées à l'exportation.

Éditeurs : BIT/ACOPAM
210 pages
Prix : 90 FF. Pays d'Afrique :
6 000 FCFA.
ISBN : 92-2-210513-3

Pour commander ce guide :
ACOPAM
BP 414 Dakar - SÉNÉGAL
Fax : + 221 825 29 40
E-mail : acopam@sonatel.senet.net

Sécurité alimentaire en Afrique : un enjeu pour le développement

Ce dossier complet a été réalisé par INADES-Formation en coédition avec SOLAGRAL. En cinq rubriques (contenant chacune une quinzaine de fiches pratiques), ils exposent de manière très réaliste le problème, les enjeux de la sécurité alimentaire en Afrique et les défis à relever pour parvenir à une amélioration. En fin d'ouvrage, une bibliographie choisie est proposée aux lecteurs afin de compléter leur information sur le sujet.



102 pages
ISSN : 1018-8568
Prix : 100 F. Tarif préférentiel pour les pays ACP.
Disponible à INADES-Formation
08 BP 8, Abidjan 08
CÔTE D'IVOIRE

¹ Institut africain pour le développement économique et social.

Aménagements hydro-agricoles et santé



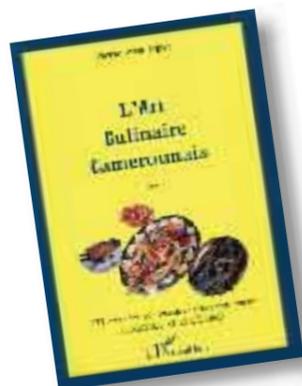
Les aménagements à vocation hydro-agricole figurent parmi les principales actions de développement réalisées en région tropicale sèche. Le plus souvent, ils ont pour premier objectif la mise en place des cultures irriguées essentielles ou l'amélioration du rendement. C'est le cas du riz en Afrique sahélienne. Cet ouvrage se propose d'évaluer – exemples concrets à l'appui – les conséquences socio-sanitaires de ces aménagements et confirme la nécessité de les prendre en compte avant, pendant et après toute action de développement.

Éditeurs scientifiques : Jacques Brengues et Jean-Pierre Hervé
Orstom Editions
Diffusion : 32, avenue Henri-Varagnat
93143 Bondy cedex - FRANCE
Fax : + 33 1 48 02 79 09
E-mail : diffuser@bondy.orstom.fr
313 pages
ISSN : 0767-2896
ISBN : 2-7099-1388-7
Prix : 90 FF

L'Art culinaire camerounais

200 recettes de cuisine camerounaise, modernes et anciennes

Cet ouvrage qui recense des recettes simples concoctées pour huit personnes ne se contente pas de faire saliver. Conseils d'achat, informations sur la qualité des produits, astuces et tours de main du cuisinier en font un guide complet, riche en enseignements sur des produits variés (riz, banane, manioc, ignames, etc.). À lire pour se régaler et pour apprendre.



Auteur : Pierre Nya Njike
Éditions L'Harmattan
5-7, rue de l'École polytechnique
75005 Paris - FRANCE
Tél. : + 33 1 4046 7922

162 pages illustrées
ISBN : 2-7384-5748-7
Prix : 120 FF

Femmes rurales dans le Mozambique contemporain. Politique et quotidien, une émancipation manquée?

Une femme témoigne sur la vie d'autres femmes. Confrontées à la guerre, au développement rural, à l'idéologie socialiste, il s'agit de paysannes vivant dans les régions reculées du Mozambique. Ce livre, qui contribue à sortir de l'ombre un pays dont on parle peu et des femmes dont on ne sait presque rien, apporte un éclairage précieux sur un thème d'actualité : l'émancipation de la femme rurale en Afrique.

Auteur : Bonni Carryer
Éditions L'Harmattan, collection « Alternatives rurales »
5-7, rue de l'École polytechnique
75005 Paris - FRANCE



Tél. : + 33 1 4046 7922
260 pages
Prix : 140 FF

Dromadaires et chameaux, animaux laitiers

Cet ouvrage bilingue (français-anglais) rassemble les actes du colloque international qui s'est tenu à Nouakchott (Mauritanie) du 24 au 26 octobre 1994. Il reprend l'ensemble des communications proposées au cours de ces journées consacrées à la filière laitière cameline.

Éditeur scientifique : Pascal Bonnet
Éditions du CIRAD, collection

« Colloques »
Librairie du CIRAD, BP 5035
34032 Montpellier cedex 1
FRANCE
Tél. : + 33 4 67614417
Fax : + 33 4 67615547
E-mail : libraire@cirad.fr
300 pages, annexes et illustrations
ISBN : 2-87614-255-4
Prix : 250 FF. Tarif préférentiel appliqué pour les pays du Sud (organismes nationaux)

La Dynamisation des initiatives locales

L'Afrique subsaharienne est la région du continent la plus aidée par les bailleurs de fonds internationaux. Pourtant, les pays qui la composent ne parviennent pas à enclencher un processus de développement généralisé, et la moitié de la population vit dans des conditions d'extrême pauvreté. Pour l'auteur de ce livre, le constat est simple : les efforts de coopération mis en œuvre dans la Convention de Lomé en matière de développement n'ont pas atteint leurs objectifs et les échecs des modèles politiques de socialisme d'État sont encore plus retentissants. Ainsi propose-t-il, au cours d'une réflexion en profondeur, de nouveaux axes politiques de développement et une voie à suivre : la mobilisation et la dynamisation d'initiatives locales, à travers la réalisation de



programmes intégrés. Un livre que les acteurs du développement, formateurs, enseignants et étudiants ne manqueront pas de lire avec intérêt.

Auteur : José Antonio de Sequereira Carvalho
Éditions L'Harmattan
5-7, rue de l'École polytechnique
75005 Paris - FRANCE
Tél. : + 33 1 4046 7922
134 pages
ISBN : 2-7384-5456-9
Prix : 75 FF

La Conduite du champ cultivé. Points de vue d'agronomes



en œuvre leurs techniques de culture. Ces deux parties du livre correspondent à deux approches complémentaires qui permettent de mieux cerner les problèmes soulevés par la conduite du champ cultivé et de poser les termes dans lesquels ils pourront être résolus. Les références et les diagnostics qui y sont rassemblés s'appuient sur une étude et des expériences intégrant des situations agricoles variées (Niger, Sénégal, Équateur, Mexique...). Ils constituent à ce titre un outil d'aide à la décision précieux pour les acteurs du développement.

La première partie de cet ouvrage s'attache à analyser les mécanismes de l'agrosystème en précisant la place qu'occupe un phénomène biotechnique (résistance d'une plante à la sécheresse, cycle cultural, irrigation, etc.) dans un système de production. La seconde s'intéresse aux pratiques des agriculteurs et à la manière dont ils mettent

Éditeur scientifique : Anne Biarnès
Orstom Editions, collection « Colloques et séminaires »
213, rue La Fayette, 75480 Paris cedex 10 - FRANCE
Diffusion : 32, avenue Henri-Varagnat
93143 Bondy cedex - FRANCE
339 pages
ISSN : 0767-2896
ISBN : 2-7099-1387-9
Prix : 110 FF

Sauf indication contraire, les livres présentés dans cette rubrique ne sont pas disponibles au CTA.
Nous vous suggérons d'écrire à l'éditeur pour tout renseignement supplémentaire.

Mémento de pisciculture d'étang

Pour sa troisième édition, le *Mémento* s'est enrichi des résultats sur la gestion du milieu d'élevage et la production d'espèces à valeur marchande élevée, mais aussi du savoir-faire acquis sur la reproduction et l'alevinage d'espèces variées (silure glane, sandre, carpe, brochet, etc.). Il constitue pour les hydrobiologistes, enseignants, propriétaires et gestionnaires d'étangs pisci-

coles l'ouvrage de référence en matière de production et de gestion piscicoles en étang.

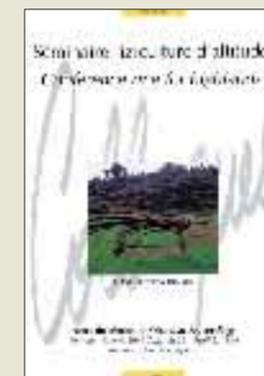
Auteur : Olivier Schlumberger
CEMAGREF Éditions
Les ventes de cet ouvrage sont gérées par Publi-Trans
BP 22, 91167 Longjumeau cedex
FRANCE
Tél. : + 33 1 6 10 85 85
ISBN : 2-85362-489-7
Prix : 165 FF

VIENT DE PARAÎTRE

SÉMINAIRE RIZICULTURE D'ALTITUDE

Actes du séminaire qui s'est tenu du 29 mars au 5 avril à Tananarive (Madagascar).

Éditeurs scientifiques : Christian Poisson et Jacqueline Rakotoarisoa
Coédition CIRAD, FOFIFA, UCL, Commission européenne, collection « Colloques »
Librairie du CIRAD, BP 5035
34032 Montpellier cedex 1
FRANCE
Tél. : + 33 4 67614417
Fax : + 33 4 67615547
E-mail : libraire@cirad.fr
Prix : 250 FF. Tarif préférentiel appliqué pour les pays du Sud (organismes nationaux)



ACTES DE SÉMINAIRE : LE SAFOUTIER ET AUTRES OLÉAGINEUX

Le deuxième séminaire international sur la valorisation du safoutier et autres oléagineux non conventionnels s'est tenu à Ngaoundéré (Cameroun), au début du mois de décembre 1997.

Il a réuni une soixantaine de scientifiques et professionnels (chercheurs, universitaires, représentants d'organismes d'aide et d'ONG) d'Afrique (Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Nigeria, République sud-africaine) et d'Europe (France et Allemagne). Les travaux ont porté, pendant deux jours, sur l'agroforesterie, la biologie et l'amélioration des espèces, la défense des cultures, la chimie, la nutrition, les technologies : au total, une quarantaine de communications ont été présentées et ont fait l'objet de débats animés et d'échanges fructueux.

La visite d'une huilerie de maïs et d'un jardin de safoutiers portant des fruits hors saison a permis aux participants d'effectuer une incursion sur le terrain à la fois conviviale et instructive. Les actes de ce séminaire, qui a remporté un franc succès, sont aujourd'hui disponibles.

Contact :
Dr César Kapsee, coordinateur
Deuxième séminaire sur le safoutier et autres oléagineux
ENSAHUT, université de Ngaoundéré
BP 455, Ngaoundéré - CAMEROUN
Tél./fax : + 237 25 27 51

APICA : dix-huit ans de service tout terrain



L'Association pour la promotion des initiatives communautaires africaines (APICA) est une association internationale de droit suisse. Elle a été créée en 1980 dans le but de soutenir les initiatives de développement en milieu urbain et rural dans six pays d'Afrique centrale : Cameroun, Tchad, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine (RCA). Ses actions, qui visent, entre autres, à promouvoir de nouvelles technologies, à former les agents du développement à l'animation et à la gestion, à accompagner la réalisation de mini-projets, s'inscrivent dans un programme, dont les différents points sont les suivants :

- l'animation urbaine et sanitaire ;
- l'appui à l'autopromotion paysanne ;
- la création d'emplois et la promotion de micro-entreprises ;

- la recherche et la vulgarisation technologiques ;
- la promotion de la femme et des artisans ;
- l'échange d'informations et la communication.

Pour atteindre ses objectifs, APICA dispose de deux antennes. L'une, basée à Douala (Cameroun), intervient pour les pays d'Afrique centrale est ; l'autre, à Sarth (Tchad), pour ceux de l'ouest. Chacune comprend un service d'appui au développement (SAD) et un service d'appui technologique (SAT), et gère deux centres de documentation spécialisés dans le développement ainsi que deux centres de recherche, de vulgarisation et de formation technologiques. En tout, une quarantaine de personnes composent son effectif, dont un Suisse et un Français.

En dix-huit ans, les interventions tout terrain d'APICA ont permis la réalisation de nombreux projets. Citons dans le désordre : la conception et la réalisation d'une unité com-

plète d'extraction d'huile de palme commercialisée sur toute la bande côtière de l'Afrique centrale et de l'Ouest ; la fabrication de charrettes asines et bovines, de charries et autres outils agricoles ; l'étude et le développement de plusieurs procédés de transformation de produits agricoles.

Par ailleurs, le service de la communication de l'association, implanté à Douala, gère la publication de *Communautés africaines*, revue d'échanges, de réflexion et de liaison sur le développement qui est tirée entre 2 500 et 4 000 exemplaires. Il assure aussi la réalisation de films vidéo et l'édition d'ouvrages et de documents (une dizaine à ce jour). Il est chargé enfin d'organiser des rencontres sur des sujets d'intérêt général. Pour le développement, bien sûr. ●

Siege social :
BP 5946, Douala Akwa - CAMEROUN
Tél. : + 237 37 04 05 ; Fax : + 237 37 04 02
E-mail : apica@camnet.cm

Le Centre d'information et d'échanges sur les plantes de couverture en Afrique (CIEPCA)



Le Centre d'information et d'échanges sur les plantes de couverture en Afrique (CIEPCA) a été créé en octobre 1997, à l'initiative de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA). Rappelons que le rôle des plantes de couverture, comparable à celui de la forêt, est considéré comme de plus en plus important dans le monde. Dans de nombreux pays des régions tropicales, les chercheurs, développeurs et vulgarisateurs s'efforcent d'intégrer ces espèces (biologiquement très différentes des arbres) dans les systèmes de production agricole. Globalement, la création du CIEPCA vise à leur apporter un appui, en assurant la promotion de l'utilisation des plantes de couverture et engrais verts dans les pays d'Afrique.

Plus spécifiquement, cette petite structure, financée par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) et l'IITA, poursuit trois objectifs :

- collecter et faciliter les échanges d'informations sur les plantes de couverture auprès des bénéficiaires immédiats ;

- multiplier et distribuer des semences de ces plantes et assurer, en liaison avec l'IITA, la conservation des collections et des guides phytosanitaires ;

- stimuler la recherche par le financement des études d'adaptation, la synthèse de la littérature disponible et la mise à disposition de financements complémentaires.

Le CIEPCA dispose d'un réseau de correspondants basés dans différents pays : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, France (CIRAD), Ghana, Mali, Nigeria, Sénégal, Togo et Zambie (ICRAF). Un comité coordonné par Albert C. Etèka, ingénieur agronome béninois, constitue l'organe de décision de cette structure. Afin de mener à bien ses actions de promotion et d'information sur les plantes de couverture en Afrique et ailleurs, le CIEPCA publie un bulletin d'information semestriel et utilise la messagerie électronique (*voir encadré*). ●

Centre d'information et d'échanges sur les plantes de couverture en Afrique (CIEPCA)
08 BP 0932, Tri postal, Cotonou - BÉNIN
Tél. : + 229 350 188 ; Fax : + 229 350 556
E-mail : a.eteaka@cgnet.com

BULLETIN D'INFORMATION DU CIEPCA

Ce bulletin semestriel bilingue (français-anglais), dont le premier numéro est paru le 1^{er} février 1998, résume les rapports des activités actuelles de recherche et développement et rassemble les sources complémentaires d'information sur les plantes de couverture.

LA DISQUETTE LEXSYS 2.1 ET SON MANUEL

Cette base de données comprenant 45 critères de sélection (adaptabilité écologique, intégration dans les systèmes de culture, contribution aux systèmes de production et maladies...) permet de faire de la recherche sur les légumineuses et d'identifier les plus adaptées. Le logiciel Lexsys s'utilise sur DOS.

Pour obtenir le bulletin et la disquette, contacter :
Albert C. Etèka, coordinateur du CIEPCA

SPORE est un bimestriel d'information pour le développement agricole des pays ACP.

Editeur : Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA) — Convention ACP/UE de Lomé.

CTA : Postbus 380, 6700 AJ Wageningen, Pays-Bas – Tél. : + 31 317 467100 – Fax : + 31 317 460067 – E-mail : cta@cta.nl

Rédaction : SPORE est rédigé par un consortium rassemblant Louma productions et Médiateurs.

Louma productions, 3, rue Neuve, 34150 Aniane, France – Fax : + 33 4 67 570 180 – E-mail : louma@hol.fr

Médiateurs, W-Alexanderpoort 46, 1421 CH Uithoorn, Pays-Bas – Fax : + 31 297 540 514 – E-mail : paul.osborn@mediateurs.org

Mise en page : Louma productions. **Impression :** Imprimerie Publique, France.

© CTA 1998 – ISSN 1011-0046